



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 juin 2022

Présents : S. BRUXELLES – E. VIGNAL – J. LABROUSSE – A. DA COSTA – D. FOUCAUD – G. RISACHER - E. ROUQUIER - S. MOUNIER – C. PEJOINE – F. ETCHART - A. MARCOU - S. VIDALIE - V. MOUNIER

Absents : G. VERLHAC - S. CRAMIER - A. MARCOU - S. VIDALIE

A. DA COSTA a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal, lecture et approbation des délibérations précédentes.

COMPTE RENDU DE REUNIONS

Réunion des transports scolaires à Larche du 19/05/22 par M. Le Maire :

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive organise les services de transport scolaire à l'intérieur de son territoire qui se compose de 48 communes. Inscription ouverte depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 16/07 pour bénéficier d'une tarification avantageuse, au-delà de cette date une majoration de 20% sera appliquée. Sur Sadroc il y a 98 inscrits. 68 demandes de points d'arrêts supplémentaires sur le territoire de l'Agglo. Le pass scolaire annuel coûte 88€ par famille. Bilan administratif : 4500 dossiers traités

Le lien pour les inscriptions est disponible sur le site de la commune : <https://sadroc.fr>

Agglo permanence informatique du 18/05 par M. Le Maire :

Nouveau service de l'agglo avec l'embauche de 4 conseillers numériques

Un conseiller tous les 2^{èmes} lundis de chaque mois sera à votre disposition de 17h à 19h à la Mairie pour vous apporter une aide sur les démarches en lignes : SAFER, permis, Impôts, attestations, CAF, pôle emploi, MSA... Prise de RDV conseillée – service gratuit.

Réflexion sur la création d'un atelier numérique pour les personnes âgées.

Un forum des associations aura lieu le samedi 17 septembre afin de présenter toutes les associations de la commune auprès des habitants.

Entretien avec le journal La Montagne par M. Le Maire

Le journal La Montagne propose la diffusion des articles concernant notre commune et celles aux alentours directement depuis le site de la commune via un flux RSS spécifique pour un montant 290€ht/an. L'accès aux articles réservés aux abonnés reste à confirmer. Le Conseil Municipal se laisse du temps dans cette réflexion, gardant à l'esprit que cela fait partie des outils modernes de communication à envisager dans l'avenir.

ACTIVITES DIVERSES

- Travaux dans l'appartement au-dessus de l'école : bonne avancée, il reste une partie électrique et plomberie, l'aménagement de la salle de bain, la pose de la cuisine et des placards pour le dressing ainsi que la VMC. Une fois les travaux terminés et réceptionnés, le DPE sortie de travaux : Diagnostic de Performance Energétique sera lancé. Bon suivi de chantier par le cabinet Déjante. Location possible à partir d'Août/Septembre.

Réflexion en cours sur la rédaction d'un document permettant de faire un état des lieux, prix de la location, animaux de compagnie non souhaités par rapport à l'école.

- Travaux grange : démarrage des travaux de maçonnerie, problème des arbres à l'arrière, bornage pour l'achat du terrain dans le cadre de l'élargissement de voirie fait, coffret électrique déplacé et apprentis démonté.
- Visite des services de l'ARS au niveau du second logement au-dessus de l'école le mercredi 25-06 : appartement classé insalubre et non décent. Suite à l'accompagnement de la famille logée et au dossier de demande de logement monté avec cette dernière en août 2021 un T4 avec jardin sur une commune voisine a été proposé aux occupants, qui sont en attente du retour de la commission COLEOL du 30/06. Les Conseillers Départementaux du Canton, l'assistante sociale de la commune, les services de la DDT et de l'ARS ont été sollicités par Monsieur le Maire pour soutenir ce dossier de candidature compte tenu de l'urgence de relogement pour cette famille qui habite dans les lieux depuis le 31-07-2017.
- Signature de la convention de fonctionnement du RPI par les Maires des trois communes. Ce document entérine le fonctionnement du RPI et la répartition des charges pour chaque commune.
- Raccordement à la fibre optique pour la Mairie et la Poste impossible en souterrain. Problème d'accès au niveau de la mairie (gaines écrasée dans la dalle), malgré plusieurs interventions de différentes entreprises le raccordement entre la chambre télécom à l'extérieur et la baie de brassage reste impossible. A l'étude un raccordement aérien avec le percement du mur qui sera réalisé le mercredi 29 juin.
- Demande des parents d'élèves : mise en place d'une aide aux devoirs le soir à l'école pendant la garderie. Avis favorable mais il faut faire appel à une personne agréée et dédiée à cette tâche afin de ne pas nuire à la surveillance des enfants. Le personnel communal ne peut exercer cette double tâche, la sécurité des enfants restant la priorité. La réalisation des devoirs des élèves reste de la responsabilité des parents.
- Tracteur communal : revient de réparation. Nouvelle panne. Ce tracteur sert pour l'épareuse, la lame à neige, le curage des fossés. Premier diagnostic : embrayage fatigué dû au passage de l'épareuse. Réalisation de devis pour sous-traiter les travaux d'éparage aux alentours des 10 000€/an. Demander des devis pour la location d'un tracteur uniquement pour les travaux d'éparage (environ 300h à l'année).
- Travaux d'éparage : premier passage fait sur la commune pour la coupe de printemps.
- Fête votive les 06 et 07 Août organisée par le foyer rural et festif.
 Au programme le samedi à 13h30 un tournoi de pétanque suivi à 16h d'un Cluedo géant puis d'une soirée année disco avec point de restauration rapide et buvette.
 Le dimanche à partir de 10h les jeux d'inter-lieu-dit seront organisés pour les enfants et les adultes avec environ 8 jeux différents tous très amusants. A 21h concert puis à 22h30 feu d'artifice et animation musicale (sono).
 Une structure gonflable pour les enfants de 3 à 12ans sera également disponible tout le week-end.
 Les conseillers municipaux sont appelés à aider et à participer en fonction de leurs disponibilités.
- AG PAH prévue le samedi 25/06 de 9h à 12h sur la commune de Sadroc qui accueillera les représentants des 47 communes du territoire Vézère-Ardoise.

ORDRE DU JOUR

- **Tarifification cantine scolaire** : harmonisation des tarifs sur le RPI, actuellement les repas des enfants sont à 2,75€ et ceux des enseignants à 5,10€ - La garderie est de 1€/jour et par enfant et 0,50€ à partir du 3^{ème} enfants.

Approbation à l'unanimité d'une légère augmentation de 0,10€ pour les enfants soit un passage à 2,85€ et de 0,15€ pour les enseignants soit un passage à 5,25€. Les coûts des denrées alimentaires ont fortement augmenté ces derniers temps.

- **Travaux Eglise** : affaissement du plancher au niveau du chœur, devis Lachèze pour un montant de 8543€HT, subvention à hauteur de 60% demandée au CD19 dans le cadre du contrat de contractualisation 2021-2023, approbation à l'unanimité.

- **Permanences salle des fêtes** : les états des lieux se passent bien, les RDV sont bien calés. Les permanences seront tenues par la même personne sur le week-end complet.

- **Location logement commerce** : Le logement au-dessus du commerce est disponible à la location au 1^{er} juillet. Le montant du loyer est de 393,24 €.

- **Indemnités secrétaire élections législatives** : approbation à l'unanimité de 175€/jour soit 350€ au total.

- **Vente terrain local technique route des acacias** : 18€/m² entendu entre acheteur et vendeur soit 378€ pour l'achat de 21 m² afin de permettre l'élargissement de la route pour sécuriser la sortie des véhicules (amélioration de la visibilité). Achat approuvé à l'unanimité.

- **Publication des actes administratifs commune (panneau affichage + site)** : La loi change au 1^{er} juillet 2022 et il faut choisir un mode de publication parmi l'affichage, le papier et la forme électronique. Après délibération, approbation à l'unanimité, les actes seront publiés par voie d'affichage à partir du 1^{er} juillet 2022. Les comptes rendus de Conseils Municipaux continueront d'être affichés et publiés sur le site de la commune.

- **Achat du terrain au stade** : Après bornage, la surface est de 320m². Accord à hauteur de 0,50 €/m². Les documents d'arpentage sont en attente avant délibération.

- **Dates importantes** : 26 juin AG du Foot à Perpezac le noir/ 22 juillet Réunion du foyer à 20h30 / 18 août Tour du Limousin / 29 août : réunion transport sur la commune de Sadroc afin d'organiser les circuits de ramassage scolaire et le 1^{er} septembre : rentrée des élèves

Questions diverses :

- Travaux Bergeal : extension réseau électrique au bord de la route en cours
- Travaux au niveau du pont de l'autoroute toujours en attente.
- Travaux de voirie : dans le cas d'un goudronnage sur voirie communale, le 1^{er} ml de voirie en privé est pris en charge par la commune
- Sono et micro à changer. Puissance insuffisante.
- Demande d'aménagement terrain de pétanque : plantation d'arbres pour l'ombre et bancs. La commission fleurs examinera les possibilités à venir.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Lundi 18 Juillet 2022 à 20h.

La séance est levée à 23H30.